

**COMMUNICATION SUR LE PROGRES
PACTE MONDIAL
2016 - 2017**



Consultant en charge du document :

Jean-Luc MEISTERMANN
Tel : 01 46 48 91 53 / 06 15 20 32 08
mailto: jlmeistermann@SYRTALS.com

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

Plan du document

1.	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	3
1.1.	L'ENTREPRISE.....	3
1.2.	CERTIFICATION ECOVADIS	4
2.	RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT DE SYRTALS.....	5
3.	RAPPEL DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	6
4.	DANS LE DOMAINE SOCIAL	7
4.1.	POLITIQUE EN MATIERE DE FORMATION	7
4.2.	POLITIQUE EN MATIERE DE DIVERSITE ET D'EGALITE DES CHANCES	7
4.3.	POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DE CARRIERE DES COLLABORATEURS.....	8
4.4.	DIALOGUE SOCIAL.....	10
4.5.	COACHING DES NOUVEAUX COLLABORATEURS.....	10
4.6.	GESTION ET ANIMATION DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE.....	10
4.7.	GESTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX	10
4.8.	SYRTALS SI, ORGANISME DE FORMATION	10
4.9.	BILAN SOCIAL 2016.....	11
5.	DANS LE DOMAINE SOCIETAL.....	15
5.1.	SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS	15
5.2.	PARTICIPATION INITIATIVES PRIVEES.....	15
5.3.	RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS.....	15
5.4.	CHARTRE ETHIQUE	15
6.	DANS LE DOMAINE ENVIRONNEMENTAL.....	17
6.1.	COMPENSATION CARBONE	17
6.2.	IMPRIMANTES ET CONSOMMATION DE PAPIER	17
6.3.	TRI DES DECHETS.....	17
6.4.	CERTIFICAT COMPENSATION CARBONE.....	18
7.	DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	19
8.	ANNEXES	20
8.1.	PRESENTATION DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE SYRTALS, L'ANALYSE DE LA VALEUR : 20	

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
---------	---	----------------------

1. Présentation de l'entreprise

1.1. L'entreprise

Fondée en 1997, SYRTALS concentre aujourd'hui une équipe de plus de 50 consultants spécialisés dans le traitement des flux financiers.

- Un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros.
- Un pool unique de compétences **méthodologiques**, **fonctionnelles** et **techniques** indispensables au traitement global des flux financiers.
- Une expertise reconnue acquise au sein de la clientèle de **banques** et d'**entreprises**.
- Développement du **savoir-faire** sur six domaines Métier :
 - Moyens de paiement – Centralisation de paiement et d'encaissement – Nouveaux Services de paiement (DSP2, Instant payment) – Aide à la création d'établissement de paiement.
 - Tenue de compte Client & Cash Management
 - Canaux d'acquisition et restitution – web banking – SWIFTNet – Gestion des Pouvoirs
 - Transition numérique – Flux – SEPAmail – Contrats – Reporting – Blockchain
 - Trade Finance – BPO – Credoc – LC
 - Lutte contre la fraude – Filtering – Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Nos Métiers :
 - Conseil & stratégie
 - Assistance à Maitrise d'ouvrage
 - Assistance au pilotage projets
 - Formation : activité enregistrée sous le n° 11 92 17547 92 (Préfecture IDF)

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

1.2. Certification EcoVadis

SYRTALS est certifiée EcoVadis et a obtenu un score lui permettant de recevoir le niveau de reconnaissance **GOLD**.

SYRTALS se place parmi les 5% les mieux notées par EcoVadis.

La méthodologie EcoVadis est au cœur du système d'analyse RSE ; elle repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, Conditions de travail équitables, Ethique des affaires, et Chaîne d'approvisionnement).

La méthodologie repose sur les standards internationaux du développement durable, en particulier le Global Reporting Initiative, le Pacte Global des Nations Unies et la norme ISO 26000. Elle couvre 150 secteurs d'activités et 140 pays.

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

2. Renouvellement de l'engagement de SYRTALS

H.E. Anténio Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Issy-les-Moulineaux,
Le, 04 mai 2017

Objet : Communication sur le progrès

Honorable Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous présenter notre première Communication sur le progrès.

Celle-ci présente l'état des lieux des actions liées aux principes du Pacte Mondial que nous avons menées, ainsi que les indicateurs correspondants.

Cette première Communication sur le progrès reprend les éléments de notre rapport RSE 2016, nos perspectives pour 2017 porteront sur des actions pour diminuer notre impact environnemental et une communication sur la lutte contre la corruption

SYRTALS renouvelle sa volonté de développer ses actions en faveur des 10 principes du Pacte Mondial et de progresser, via des actions internes et vis-à-vis de nos parties prenantes.

Meilleures salutations,

Laurent ROUILLAC
Président Directeur Général



SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
---------	---	----------------------

3. Rappel des 10 principes du Pacte Mondial

Lancé par le secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, en juillet 2000, le Pacte Mondial invite les sociétés à adopter dix principes universels, sur les droits de l'homme, les normes de travail et l'environnement, et la lutte contre la corruption dans l'esprit d'un « développement responsable et durable ».

Les principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement font l'objet d'un consensus universel et s'inspirent de :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme
- La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
- La Convention des Nations Unies contre la corruption.

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales.

Droits de l'homme

- Principe n° 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- Principe n° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

- Principe n° 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe n° 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe n° 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et
- Principe n° 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Principe n° 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Principe n° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- Principe n° 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe n° 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
---------	---	----------------------

4. Dans le domaine social

4.1. Politique en matière de formation

Les consultants de SYRTALS suivent dès leur arrivée deux formations essentielles, quel que soit leur parcours :

Gestion de projet, à destination des consultants qui rejoignent l'activité de conseil pour lequel il est jugé nécessaire de revoir les fondamentaux méthodologiques. Cette formation aborde en plusieurs jours les différentes étapes d'un projet, de l'étude d'opportunité jusqu'à la conduite du changement, les différents livrables, le rôle des acteurs d'un projet, le tout illustré par des exemples pratiques.

Des **certifications Green Belt Lean Six Sigma et Agile** sont aussi proposées à certains consultants.

Analyse de la Valeur, à destination de tous les consultants, il s'agit d'une démarche d'optimisation des fonctionnalités. Elle s'applique à tout type de projet, elle veille à assurer des évolutions au meilleur rapport « Satisfaction / Emploi des ressources ».

Parcours professionnel : des autres formations sont dispensées sur la base de notre cartographie des compétences (Métier-Livrables-processus) et des bilans de compétence réalisés lors des points de suivi ou à chaque fin de mission. Les formations portent principalement sur des méthodes spécifiques, le Métier du Crédit, du Cash & Flux, ainsi que le perfectionnement à la pratique de l'Anglais.

4.2. Politique en matière de diversité et d'égalité des chances

Notre société est très vigilante contre les discriminations.

Les règles mises en place en matière de Ressources Humaines assurent un traitement égal des collaborateurs dans le travail indépendamment de leur sexe, leur croyance et leur nationalité.

Seul et exclusivement les critères d'éligibilité liées à la spécialisation du cabinet sont retenus, soit une politique de recrutement de personnes expérimentées dans les métiers du flux, en entreprises ou en banque, en fonctionnel ou en technique.

Mais aussi une volonté très forte à rechercher d'autres expertises complémentaires : Gestion et pilotage global de projets ; organisation, gestion complète du processus du flux (front-middle-back) ; risques, intégration des risques opérationnels (arrêté du 04/11/2014 relatif au

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
---------	---	----------------------

Contrôle Interne) ; dématérialisation de factures ; nouvelles technologies, paiement sans contact...

En fonction de l'expertise, capacité pour le consultant à gérer un projet et à prendre en charge la Conduite du changement.

Une anticipation des embauches est réalisée en fonction de la vision de la cartographie des compétences, de notre capacité de formation interne et des besoins du marché. Enfin, un extrait de casier judiciaire est systématiquement demandé à l'embauche.

4.3. Politique en matière de gestion de carrière des collaborateurs

La cartographie des compétences (Métiers-Livrables- Processus), outil réalisé en interne, permet l'identification fine des compétences de chaque collaborateur par une notation allant de 1 à 4, la note 4 constatant un niveau d'expertise dans le domaine ou la spécialisation.

Le **Métier de consultant** : recensement des aptitudes liées à exercer l'activité de conseil & d'AMOA et à conduire un projet. Sont notamment notés les valeurs liées au cabinet : Respect des objectifs, esprit d'initiative, esprit d'équipe, Intégrité et confiance. Les autres items évalués concernent la capacité rédactionnelle, la conduite de projet, l'analyse de la valeur et le niveau d'anglais.

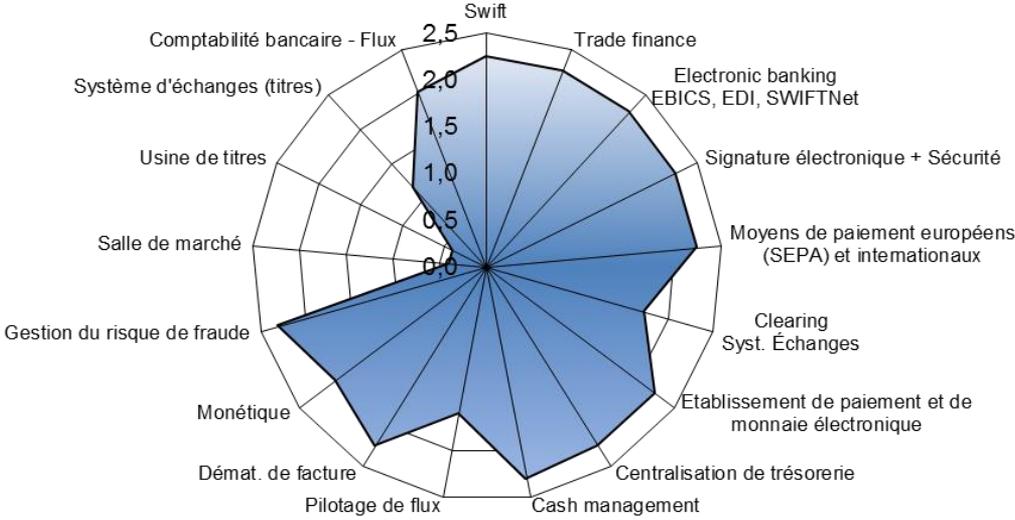
Les **Livrables** : recensement de tous les livrables réalisables sur le cycle de la conduite de projet : de l'étude d'opportunité à la rédaction de procédures, soit environ une quinzaine de livrables.

Les **Processus** : recensement de tous les process liés au traitement d'un produit ou d'un système, par exemple le traitement du chèque, la tenue de compte, système de clearing, la gestion des prêts...

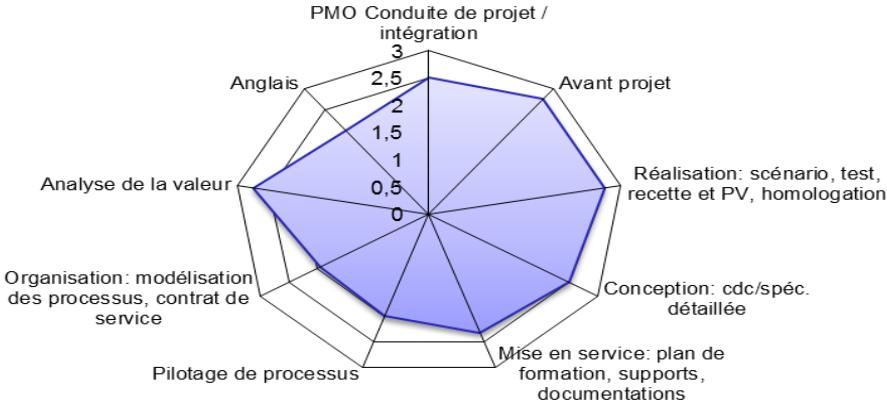
Un entretien annuel formalisé est conduit dans le respect des règles de SYRTALS SI à travers un outil (cartographie des compétences).

Progressivement, au fil des missions réalisées, les consultants gagnent en expertise. Les cycles de formations, qu'elles soient internes ou externes renforcent les connaissances des consultants. Cette gestion des ressources constitue un atout pour SYRTALS et bénéficie à ses clients. Elle a pour résultat un faible turnover.

Une expertise "Métier"



Un savoir-faire "Méthode"



SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

4.4. Dialogue social

Depuis plus de 10 ans, SYRTALS organise des élections de Délégués du Personnel. En 2016, une dizaine de réunions ont été organisée avec les représentants du personnel

4.5. Coaching des nouveaux collaborateurs

Un accompagnement des nouveaux collaborateurs est systématiquement mis en œuvre lors de l'intégration au sein de SYRTALS SI ayant pour but de transmettre les connaissances, accompagner les professionnels tout au long de leur parcours chez SYRTALS SI (processus d'évaluation annuel) et bâtir avec eux une relation de confiance.

4.6. Gestion et animation de la veille technologique

La gestion et l'animation de la veille technologique sont assurées par les Directeurs d'Activité, responsables d'un domaine fonctionnel. Ils sont les porteurs du contenu des offres de leur domaine au travers des supports d'information, de formation, et de la visibilité du cabinet sur ces sujets. Les démarches entreprises portent sur les moyens de paiement, le cash management, la communication bancaire, les financements, la dématérialisation, les technologies innovantes en matière de paiement et le trade finance.

4.7. Gestion des risques psycho-sociaux

En plus des bilans de compétences réalisés annuellement et en fin de mission, la Direction organise des points d'équipe, Ces points d'équipe sont composés de l'ensemble des consultants réalisant des missions chez un même Client et d'un Associé de SYRTALS, au rythme de deux points par an. Ces points sont l'occasion pour les consultants de faire remonter à un Associé le contexte de réalisation de la mission et les éventuels problèmes ou tensions rencontrés

4.8. SYRTALS SI, organisme de formation

SYRTALS SI intervient en qualité de formateur, grâce aux compétences de ses consultants experts, auprès d'organismes tels que la Fédération des Tiers de Confiance (FNTC) sur le thème de la dématérialisation de factures. SYRTALS SI bénéficie d'une déclaration d'activité sous le numéro 11 92 17547 92 auprès du Préfet de région d'Île-de-France.

4.9. Bilan social 2016

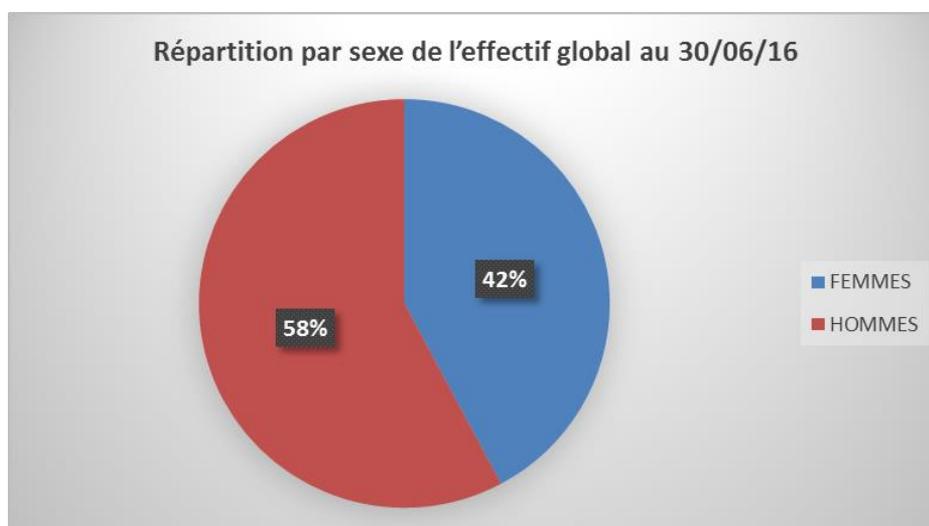
EFFECTIFS AU 31/12/2016 : 45

Répartition de l'effectif global par fonction au 30/12/2016

Fonction	Femmes	Hommes	Total général	% de Femmes par fonction	% d'Hommes par fonction
Primary Partners		2	2	0%	100%
Directeurs d'Activités	1	5	6	17%	83%
Direction Commerciale		3	3	53%	47%
Consultants	17	15	32	0%	100%
Informatique et RH	1	1	2	50%	50%
Total général	19	26	45		

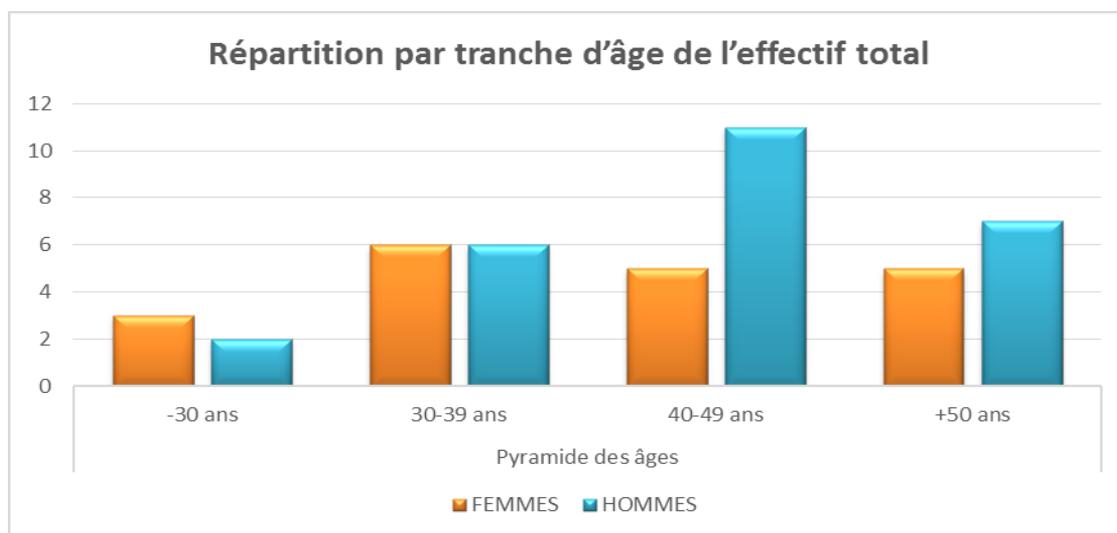
Part de managers femmes : 0%

REPARTITION HOMMES / FEMMES :

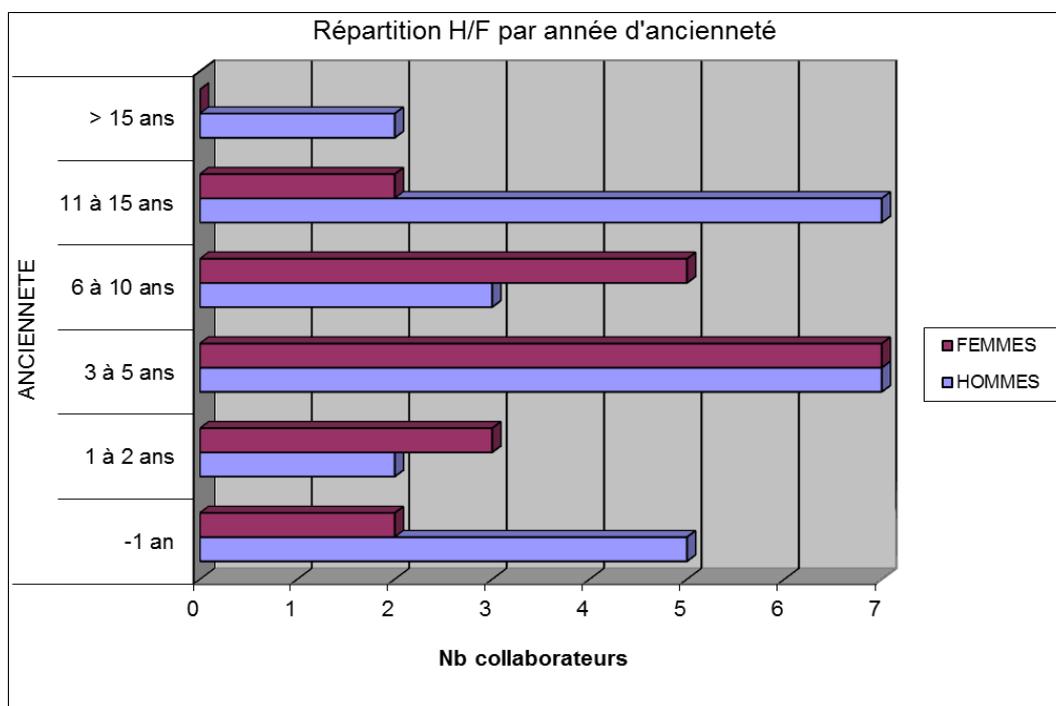


PYRAMIDE DES AGES

	-30 ans	30-39 ans	40-49 ans	+50 ans
FEMMES	3	6	5	5
HOMMES	2	6	11	7

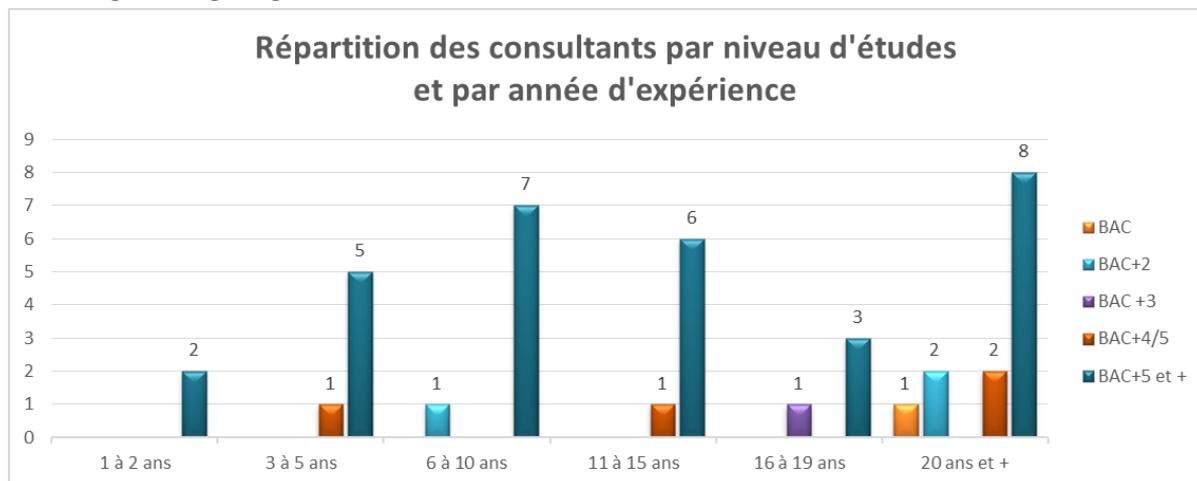


ANCIENNETE



Salariés de plus de 50 ans : 12
 Pourcentage de salarié en situation de Handicaps : 0%
 Part des employés en CDI : 100%

NIVEAU D'ETUDES

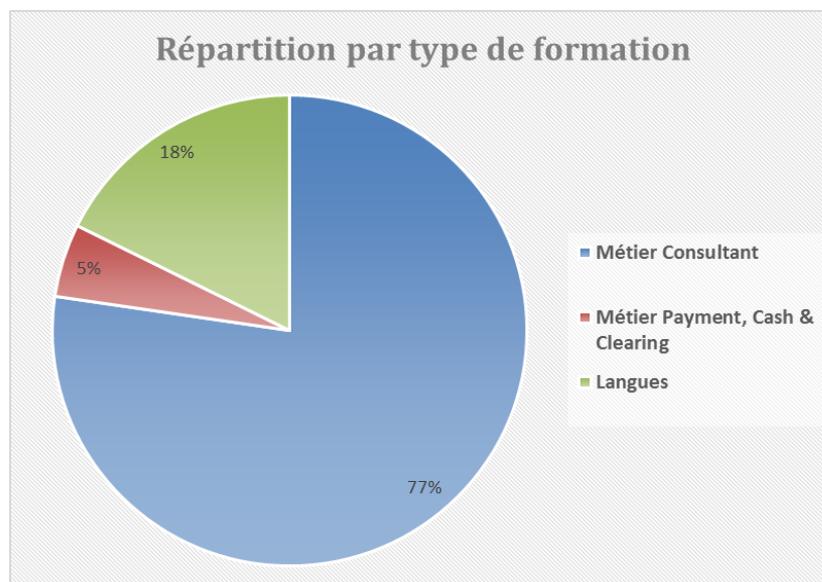


Consultants	Expérience AMOA - Métiers Syrtals 1 à 2 ans		Expérience AMOA - Métiers Syrtals 3 à 5 ans		Expérience AMOA - Métiers Syrtals 6 à 10 ans		Expérience AMOA - Métiers Syrtals 11 à 15 ans		Expérience AMOA - Métiers Syrtals 16 à 19 ans		Expérience AMOA - Métiers Syrtals 20 ans et +		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
BAC												1	
BAC+2					1							2	
BAC+3									1				
BAC+4/5				1				1					2
BAC+5 et +	1	1	1	4	3	4	3	3	1	2	6	2	

FORMATION

Budget : 28 669€ soit 0,42% du CA, ou 0,92% de la masse salariale.

Nombre d'Heures : 51 heures



ABSENTEISME

Accident au travail : 0 jours

Accident de trajet : 0 jours

Absentéisme imprévu : 286 jours

Part de l'absentéisme imprévu / nombre de jours travaillés annuels : 2,95%

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

5. Dans le domaine sociétal

5.1. Sensibilisation des collaborateurs

Notre mode de fonctionnement particulier, qui nécessite la présence de nos collaborateurs sur bon nombre de site clients, rend plus difficile la sensibilisation de nos équipes au développement durable. Dans ce cadre, en 2011, SYRTALS a déclenché un processus de bilan carbone.

Le bilan des émissions de gaz et à sa compensation carbone ont été présentés à l'ensemble de nos collaborateurs lors d'une réunion en interne.

Nous invitons nos collaborateurs à respecter les politiques du développement durable mises en place chez nos clients (zéro papier, économie d'énergie, recyclage des déchets etc...). Les personnes en poste au siège de notre société appliquent d'ores et déjà ces directives en respectant le tri des déchets mis en place, en limitant leur consommation de papier et en retournant aux sociétés émettrices leurs cartouches toners une fois qu'elles sont consommées. Nous veillons à donner le matériel informatique usagé à une entreprise en charge du recyclage ou à destination des pays du Tiers monde.

5.2. Participation initiatives privées

SYRTALS participe au développement de l'association Œcuménique de Saint-Jean dont l'action consiste à apporter son soutien à des projets principalement centrés sur l'Afrique à destination des enfants, dispensaires, hôpitaux, centres d'accueil.

SYRTALS procède à des achats de fournitures de bureau et/ou de prestations de travaux auprès d'établissements spécialisés employant principalement des travailleurs handicapés.

5.3. Relations avec les fournisseurs

SYRTALS fait appel à des sociétés spécialisées employant des travailleurs handicapés et à une société installée dans une Zone Franche Urbanisée (ZFU) qui emploie des personnes dans des zones urbaines sensibles.

Ci-joint Attestation d'une Entreprise Adaptée (AE).

5.4. Charte éthique

Les valeurs auxquelles adhèrent les collaborateurs de SYRTALS :

- Intégrité,
- Respect des objectifs,
- Expertise métier,
- Confiance,
- Esprit d'équipe,

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

- Esprit d'initiative.

Ces valeurs communes, associées à l'expertise métier, assurent depuis des années l'intégration des nouveaux collaborateurs, leur évolution au sein de la structure et la progression positive de SYRTALS.

Documents présentés en annexe :

- Règlement intérieur SYRTALS
- Charte internet SYRTALS

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

6. Dans le domaine environnemental

6.1. Compensation carbone

La loi Grenelle II impose déjà aux entreprises de plus de 500 salariés de faire réaliser un bilan carbone. Même si elle n'entre pas dans ces critères, SYRTALS a fait réaliser par l'ONFI (Office National des Forêts International) son bilan carbone ce qui a permis de renforcer la sensibilisation didactique dédiée aux collaborateurs. Malgré une émission très basse, 64 tonnes/an, la société a souhaité atteindre la neutralité en souscrivant des certificats de compensation.

Cette compensation est réalisée à travers le projet mené par l'ONFI intitulé « Puits de carbone au Brésil » qui séquestre le carbone par des plantations sur le site de la Fazenda Sao Nicolau, dans l'état du Mato Grosso au Brésil.

6.2. Imprimantes et consommation de papier

Toutes nos imprimantes sont paramétrées en recto/Verso.

Par ailleurs, pour nos impressions la société utilise uniquement du papier certifié EU Ecolabel.

6.3. Tri des déchets

La société utilise les services d'une société spécialisée dans la récupération et le recyclage des cartouches d'encre.

6.4. Certificat compensation carbone



Plantés depuis 1999, les arbres de la Fazenda Sao Nicolau (Brésil) ont séquestré plus de 100 000 tonnes de CO2...

Avec ce geste volontaire, vous participez à la lutte contre le changement climatique. Les revenus issus de votre compensation carbone sont réinvestis dans le projet (recherche, appui au développement local, entretien des plantations, ...)

Certificat de compensation
d'une valeur de 100 tonnes* de CO2 certifiées VCS

Délivré à SYRTALS system Integration
14 rue du 4 septembre
Issy-les-Moulineaux, FRANCE

Par ONF International

Le 10/09/2012

Retrouvez nous sur
www.onfinternational.org
reforestamentoecarbono.com.br



* Correspondant à l'annulation de 100 crédits du registre VCS à leur émission.

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
----------------	---	----------------------

7. Dans le domaine de la lutte contre la corruption

SYRTALS est référencé auprès de ses principaux clients et s'engage à respecter les règlements des appels d'offres auxquels elle répond.

SYRTALS s'engage aussi à respecter les règles de déontologie ou de lutte contre la corruption. Dans le cadre de leurs missions, les associés et consultants respectent ces règles.

La gestion des cadeaux aux clients est suivie par la Direction et le Directeur Commercial, la valeur du cadeau ne dépasse pas 30 euros par client.

SYRTALS	Référence : SYRTALS : Communication sur le Progrès	date : 04/05/2017
---------	---	----------------------

8. Annexes

8.1. Présentation de l'approche méthodologique SYRTALS, l'Analyse de la Valeur :

- Une démarche sur laquelle s'appuient les consultants de SYRTALS
 - L'Analyse de la Valeur est une démarche qui permet de concevoir ou de refondre des systèmes d'information au meilleur rapport « satisfaction / emploi des ressources au sens large du terme ».
- Structurer la démarche projet et la démarche de pilotage de processus
 - Prendre en compte tous les enjeux et risques (stratégiques, techniques, économiques...).
- Favoriser le dialogue en associant toutes les parties prenantes le plus tôt possible
 - Faire exprimer et pondérer des besoins (et non des solutions),
 - Obtenir des devis d'investissement et de fonctionnement par fonction pour pouvoir hiérarchiser,
 - Prendre en compte le coût du changement,
 - Représenter les processus existants ou en projet par des modèles simples et parlants (cartographie fonctionnelle, organisationnelle, applicative),
 - Faire piloter directement les consultants par un Partner et faire la remontée en comité hebdomadaire des risques identifiés,
 - Favoriser le travail collaboratif : Equipes/Thèmes du métier.